

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 16 (1908)

Heft: 1

Artikel: Conférences sur la Croix-Rouge avec projections

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-682478>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tination infiniment plus promptement et avec moins de fatigue que par les moyens habituels de transport en montagne.

Evidemment, l'avenir du transport des blessés en montagne est aux différents systèmes de glissement encore trop peu connus et expérimentés jusqu'ici. Les essais faits dans ce domaine sont donc fort intéressants à enregistrer.

On ne saurait se passer toutefois du transport à dos de mulet et la question est ici d'autant plus difficile que la fixation d'un malade ou d'un blessé sur une selle ou sur un bât est chose fort délicate. Pas plus la position à cheval que la position assise ne sont d'une adaptation aisée, vu les violentes secousses de la marche de la bête et l'inégalité des chemins de montagne.

Chargeé toutefois par le directeur du Service de santé français de la recherche d'un cacolet unique s'adaptant aux différents modèles de bâts en usage dans l'armée, le Dr Long, médecin-major de 2^e classe, a réalisé un siège latéral avec dossier qui, certainement, résout au plus près des

desiderata, les nombreuses difficultés du problème. Les résultats en ont été satisfaisants; la position du blessé est confortable autant qu'elle peut l'être sur un cacolet, le centre de gravité est placé très bas, ce qui diminue l'apprehension du blessé aussi bien que l'amplitude du balancement. L'appareil est simple, tout d'une pièce; aucune partie n'est détachable et ne peut se perdre; il est solide et ne pèse que 19 kilos. Occupant un faible volume, ces appareils peuvent être transportés empilés; le montage en est facile et la fixation très robuste; le cacolet en place fait bloc avec le bât; son prix est des plus modique. Voici donc un appareil ingrat, très difficile à réaliser sous une forme tant soit peu solide et commode, arrivé, grâce aux recherches de M. Long, à ce qu'on peut en attendre de mieux. Pour qui sait les déceptions habituelles en ce qui concerne le transport par cacolets, il n'est pas sans intérêt de connaître désormais un appareil pratique.

(*Bulletin international, octobre 1907.*)

Conférences sur la Croix-Rouge avec projections

Appel

aux comités des Sociétés de la Croix-Rouge, des Sociétés de samaritains, des Sociétés sanitaires militaires et de la Société d'utilité publique des femmes suisses.

Dès le mois d'octobre 1907, la Société centrale de la Croix-Rouge a mis à la disposition des sociétés une série de clichés à projections pour servir de base à des Conférences de propagande en Suisse.

Les 90 clichés formant cette première collection sont actuellement aussi à la disposition des Sociétés romandes par le fait que le texte explicatif qui les accom-

pagne vient d'être publié en français par les soins de la Direction centrale.

L'époque du 15 février à la fin de mars 1908 a été plus spécialement réservée à la Suisse romande.

Nous recommandons donc vivement aux sections de la Croix-Rouge qui pensent organiser de ces conférences, de s'inscrire au plus vite auprès du Secrétariat central.

Les principes édictés par la Direction au sujet des conférences avec projections, sont les suivants:

1^o Les conférences doivent servir avant tout à faire connaître l'œuvre de la

- Croix-Rouge et à gagner de nouveaux membres à cette société, leur but est de faire de la propagande.
- 2° Le prix d'entrée est fixé à 50 centimes par personne. Les entrées servent en première ligne à couvrir les frais supportés par la Société centrale pour le mécanicien et les appareils à projections, et qui sont de fr. 40 par jour, environ. Le surplus des entrées est alloué en parts égales à la Société centrale et à la Société qui a organisé la conférence.
- 3° La société sous les auspices de laquelle une conférence à projections est donnée, doit garantir à la caisse centrale une somme minimale de fr. 40.
- 4° Elle doit s'occuper de trouver un local permettant de faire des projections, contenant au moins 120 places assises, et un conférencier auquel le Secrétariat central communiquera à l'avance un exemplaire de l'explication des clichés avec le texte de la conférence.
- 5° Elle adressera le lendemain de la conférence, au Secrétariat central de la Croix-Rouge, à Berne, une somme fixe de fr. 40 à laquelle sera ajoutée la moitié du surplus de la recette brute.
- 6° Elle s'occupera — à ses frais — de la publicité nécessaire à faire avant la conférence (annonces, affiches, vente des billets, etc.).
- 7° L'aide nécessaire pour l'installation de l'appareil à projections sera donnée au technicien pendant la journée de la conférence.

Les sociétés de la Suisse romande qui ont l'intention d'organiser en février et mars des conférences, feront bien de s'adresser *avant la fin de janvier, au Secrétariat central de la Croix-Rouge à Berne*, qui leur fera parvenir les formulaires d'adhésion nécessaires.

Nous prions les comités que cela concerne, et toutes les sociétés que ces conférences peuvent intéresser, de donner une attention toute spéciale à ce nouveau moyen de propagande en faveur de la Croix-Rouge.

Nous ne doutons pas que le succès de ces conférences sera tout aussi grand dans la Suisse romande qu'il l'est actuellement dans la Suisse allemande, et c'est la raison pour laquelle nous souhaitons recevoir de nombreuses demandes de la partie française de notre pays qui est plus spécialement le berceau de l'œuvre de la Croix-Rouge internationale.

La Direction
de la Société centrale suisse de la Croix-Rouge.

Appareil pour ressusciter les lapins.... et, peut-être, les hommes

Les divers procédés de respiration artificielle employés pour ranimer les asphyxiés sont à la fois très lents et peu énergiques; en effet, il faut employer pendant *des heures* la méthode de Sylvestre qui fait artificiellement l'inspiration et l'expiration, ou encore les tractions rythmées de la langue, avant d'abandonner

un asphyxié, un submergé. Le travail est si fatigant qu'un homme seul y suffit difficilement. Mais voici qu'un savant américain, le professeur Poë vient d'inventer un appareil très simple qui semble marquer, dans cet ordre d'idées, un réel progrès.

Deux cylindres munis de pistons sont